



communiqué

Date LE 12 FÉVRIER 1982

Pour publication POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE CANADA DEVIENT MEMBRE À PART ENTIÈRE DE LA CITEL

Le ministre des Communications, l'honorable Francis Fox, et le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, ont annoncé que le Canada est devenu membre à part entière de la Conférence inter-américaine des télécommunications (CITEL) de l'Organisation des États américains (OEA). La résolution sur l'admission du Canada a été approuvée à l'unanimité lors de la septième séance plénière de la onzième assemblée générale de l'OEA, qui s'est tenue à Sainte-Lucie en décembre 1981.

Observateur depuis 1971, le Canada participait activement aux activités de la CITEL, partageant son savoir-faire, fournissant des services de formation et un soutien financier. Le nouveau statut du Canada lui permettra toutefois d'exercer une plus grande influence et reflétera davantage la priorité qu'il accorde à ses relations avec l'Amérique latine. Il pourra aussi faciliter des contacts susceptibles d'accroître les possibilités commerciales dans le domaine des télécommunications.

Depuis quelques années, la CITEL joue un rôle important de coordination dans la préparation des conférences administratives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui établissent la réglementation applicable aux télécommunications internationales. Ces conférences internationales et régionales sont importantes pour le Canada.